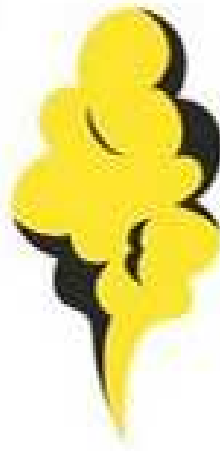


La procédure d'alerte de niveau 1 est activée.

Pour plus d'informations : ➡ atmo-auvergnehonealpes.fr

VIGILANCE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



🔊 **RESPECTEZ**
les consignes des autorités

☑ **INFORMEZ-VOUS**
auprès d'Atmo et de
votre préfecture



Évitez les activités physiques et
sportives intenses, en plein air



En cas de gêne inhabituelle (toux,
mal de gorge, essoufflement...),
prenez conseil auprès de votre
médecin ou pharmacien



Limitez les sorties durant
l'après-midi (13h-20h)